

Hauts-de-France, Nord
Mons-en-Barœul
rue de Normandie

Fort de Mons puis fort Mcdonald, actuellement centre culturel et restaurant

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005572

Date de l'enquête initiale : 2022

Date(s) de rédaction : 2022

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Les fortifications Séré de Rivières, enquête thématique régionale patrimoine militaire, opération ponctuelle

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : fort, centre culturel, restaurant

Appellation : Fort de Mons, Fort Mcdonald

Destinations successives : centre culturel, restaurant

Parties constituantes non étudiées : caserne, fossé, poudrière, cour, batterie, double caponnière

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 1905, SU, 731, 749, 769, 770, 771 ; 2020, AH, 14

Historique

Le fort de Mons fait partie de la première tranche d'ouvrages imaginés par le général Séré de Rivières pour la défense de la ville de Lille. C'est un fort dit à massif central prévu pour accueillir plus de 600 soldats. Sa construction s'échelonne de 1878 à 1881.

En séance du 2 février 1881, les délibérations de la Commission supérieure de l'artillerie et du génie nous renseignent sur son armement : "Cet ouvrage, d'un tracé analogue à celui des grands forts, a cependant un développement de crêtes un peu plus faible que l'Englos, Seclin, Sainghin ; les services locaux lui affectent le même armement qu'à Sainghin, sauf suppression de 1 pièce de 95 et 2 mortiers de 27. La commission supérieure estime que le peu de développement des crêtes nécessite ces suppressions mais elle observe, d'autre part, que Mons-en-Barœul fait face aux hauteurs très dangereuses de la Marque, qu'il a des vues sur Bondues et les travaux d'attaque probable, et qu'il convient, en conséquence, de renforcer sa dotation, comparativement à celle de Sainghin, en portant à 6 au lieu de 5 le nombre des canons de 155. De plus, en raison de l'importance de la position et du peu d'étendue des crêtes du fort, il semble convenable d'affecter à l'armement des 2 batteries annexes, les 6 pièces de 95 demandées à cet effet par la commission locale." (Il s'agit ici des deux batteries annexes située à 175 m au nord et au sud du fort ont aujourd'hui disparues).

Par décret du 21 janvier 1887 du ministre de la Guerre Georges Boulanger, le fort de Mons est rebaptisé fort Macdonald, en référence à Étienne Macdonald, général français. Le successeur de Boulanger, Théophile Ferron, abroge le décret. Le fort recouvre alors son appellation première.

Un document daté du 1^{er} août 1905 détaille les capacités et l'armement du fort (cf. Annexe : *Renseignements sur le fort de Mons-en-Barœul concernant le service de l'artillerie*).

Démilitarisé peu de temps avant la Première Guerre mondiale, le fort est immédiatement occupé par l'armée allemande au début du conflit. L'épisode se répète en 1939...

Par la suite, le fort sert d'entrepôt. Déclassé par l'armée en 1962, il est vendu à la commune en 1973. Celle-ci en confie la reconversion en lieu culturel (médiathèque, théâtre en plein air, salle de conférence etc.) à l'architecte Gérard David en 1984 ; puis, en 2003 à l'architecte Thérèse Demange et au paysagiste François-Xavier Mousquet.

Le fort devient "Maison Folie" à l'occasion de la désignation de Lille comme Capitale européenne de la culture en 2004.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle

Période(s) secondaire(s) : 1er quart 21e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre : Raymond-Adolphe Séré de Rivières , Thérèse Demange (architecte, attribution par source), Gérard David

Description

La mairie, pour des problèmes de sécurité, ne nous a permis l'accès qu'aux seules parties du fort occupés par la médiathèque. L'accès aux fossés, aujourd'hui fermés au public, nous a exceptionnellement été accordé.

Le fort, de type à massif central, se trouve à 3,6 km au nord-est de la "Place de Lille". Construit à 45 m d'altitude, il est sensiblement identique aux autres forts de la place, si l'on excepte celui du Vert-Galant (Wambrechies). D'une surface de 3,6 ha, il est entouré d'un fossé de 8 m de largeur et d'un périmètre d'environ 880 m. Il est doté d'une caponnière double au nord, simple au sud. Les parties accessibles sont la caserne de gorge et la caserne centrale, en brique, avec des éléments en pierre de taille (corniche, bandeau) ; la cour centrale (55 sur 10 m) ; et les fossés.

La caserne de gorge compte un étage et d'un étage de soubassement. Des coffres latéraux dans le mur d'escarpe présentent des embrasures de tir modifiées (ébrasements en gradins).

Un pont, aujourd'hui fixe, enjambe le fossé de gorge et mène à un porche en arc en plein cintre en pierre, encadré de pilastres en brique. Cet arc est surmonté d'un cartouche en pierre portant l'indication : "FORT MACDONALD". Le passage couvert traversant la caserne de gorge et débouchant sur la cour centrale est quant à lui en arc segmentaire en brique. La caserne centrale compte un étage.

L'élévation ordonnancée est composée d'une série de six groupes de trois travées encadrées chacune de pilastres couronnés d'un chapiteau triangulaire en pierre, et soutenant un arc de décharge en brique. Elles sont percées de deux niveaux de baies en arc segmentaire.

Intérieurement, le bâtiment est subdivisé en 6 salles parallèles et communicantes, à voûtes de brique en arc segmentaire (jadis 6 dortoirs de 52 hommes). Ces salles accueillent aujourd'hui la médiathèque.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; pierre

Matériau(x) de couverture : terre en couverture

Plan : système bastionné

Étage(s) ou vaisseau(x) : étage de soubassement, 1 étage carré

Couvrements : voûte en berceau segmentaire

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : terrasse

Typologies et état de conservation

État de conservation : mauvais état

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'oeuvre : à signaler, vestiges de guerre

Éléments remarquables : ceinture de forts

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents figurés

- **Renseignements sur les forts concernant le service de l'artillerie**, 1^{er} août 1905 (Archives du Musée des Canonnières Sédentaires de Lille. Série Rep3 / 6-A2).
Fort de Mons-en-Barœul
Musée des Canonnières Sédentaires Lille : Rep3 / 6-A2
- **Plan des maçonneries du fort de Mons-en-Barœul**, [s.d.] (Musée des Canonnières Sédentaires de Lille. Rep3 / 6-A3-02).
Musée des Canonnières Sédentaires Lille : Rep3 / 6-A3-02

- [Fort de Mons], vues aériennes, 1940-1980 (Source IGN. Photothèque nationale).
[Fort de Mons], vues aériennes, 1932 à 2015 (Source IGN. Photothèque nationale).

Annexe 1

Fort de Mons. Inventaire de fonds d'archives militaires aux Archives Départementales du Nord

Organisation générale de l'armée. Places fortes

2R 635 Fort Macdonald, construction : acquisition de terrains (plan) 1878-1881

2R 636 Bornage (plans). 1884

2R 637 *Idem.* 1901-1903

2 R638 Polygone exceptionnel (plan). 1926

Tribunaux de Première instance / Travaux militaires / Expropriations

3U 284/112 Établissement du fort de Mons (31/03/1878)

3U 284/120 Établissement de deux aqueducs destinés à l'évacuation des fosses de deux batteries annexes (Flers, Mons-en-Barœul) (19/10/1883)

Annexe 2

Renseignements sur le fort de Mons-en-Barœul concernant le service de l'artillerie. 1er aout 1905

Fort de Mons-en-Barœul

Ouvrage à massif central, muni de deux batteries annexes

Rôle et importance du fort de Mons-en-Barœul.

Ce fort situé à l'est de la Place à 3.950 m. de l'enceinte, ne peut s'opposer à une première tentative de bombardement de la ville par une artillerie établie sur les hauteurs de la rive droite de la Marque, il est aujourd'hui, avec le fort de Bondues, le point d'attaque probable. Il doit avant tout empêcher l'ennemi de traverser la Marque dans la partie non canalisée et non inondable entre l'Hempempont et Croix, car l'ennemi, maître de la Marque, isolerait Bondues et bombarderait la ville à 5.000 m. Pour s'y opposer, la défense devra occuper par des tranchées et des batteries les croupes qui s'étendent à gauche du fort jusqu'à la position de Haut-Vinage à 1.500 m. du pont de Wasquehal. A droite, elle développera ses travaux jusqu'au village de Flers afin de flanquer les villages d'Ascq et d'Annappes et le débouché de l'Hempempont.

Le fort de Mons-en-Barœul défend la route et le chemin de fer de Lille à Roubaix, le chemin de Lille à Lannoy par Flers et le chemin de fer de Tournai. Il donne ses feux sur le chemin de fer de Tourcoing à Orchies.

Situation :

Altitude 51 m

Distance de la Place par la route d'armement : 4.200 m.

Distance de la Place à vol d'oiseau : 3.600 m.

Distance Camps français : 4,3 km.

Distance au fort de Bondues : 6 km.

Garnison :

Infanterie : 317

Génie : 31

Artillerie (non compris 326 auxiliaires) : 300

Le fort peut abriter 624 hommes.

Armement de défense :

2 canons de sureté de 120

6 canons de 90 dont 2 de sureté

5 canons revolver de sureté

4 mortiers de 32

5 canons de de sureté de 12 à culasse

Total : 22 bouches à feu

Approvisionnements

Cartouches : nécessaires : 270.406, existant : 270.406

Poudres : nécessaire : 92.200, existant : 92.200

Projectiles : nécessaire : 30.550, existant : 24.350

Locaux réservés au service de l'artillerie :

9 abris sous traverses, alternativement pour les hommes et les munitions confectionnées

2 abris sous traverses dans les batteries annexes

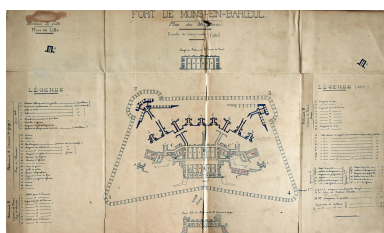
- 2 magasins de cartouches et artifice dans les abris sous traverses
- 2 magasins à poudre pouvant contenir ensemble 116.000 kg
- 2 ateliers de chargement de projectiles et de gargousses avec dépôt de poudre et de munitions confectionnées
- 4 casemates au rez-de-chaussée pour projectiles vides
- 1 magasin aux agrès au rez-de-chaussée
- 1 atelier d'ouvrier en bois
- 1 forge
- 4 caponnières ou batteries de flanquement

Le matériel sur roues est remisé dans les 2 grands passages qui relient la caserne au parapet d'artillerie.

Le magasin des services administratifs, de l'artillerie et du génie peuvent contenir les approvisionnements nécessaires à une résistance de trois mois. Le fort possède 2 fours fixes et 2 réservoirs d'eau d'une contenance de 6 m³ chacun, dont l'approvisionnement est assuré par deux puits munis de pompe à bras.

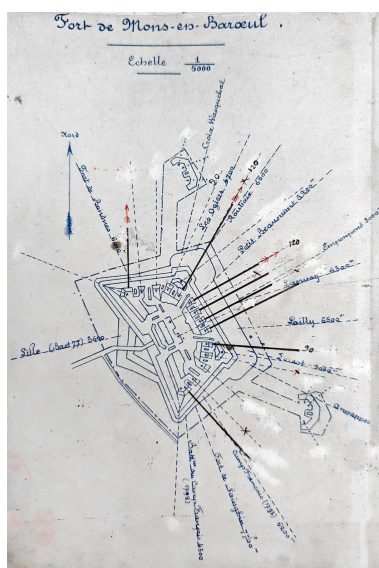
Extrait de : **Renseignements sur les forts concernant le service de l'artillerie**, 1er août 1905, Musée des Canoniers Sédentaires de Lille. Rep3 / 6-A2

Illustrations



Plan des maçonneries du fort de Mons-en-Barœul, vers 1878, Direction du génie (Musée des Canoniers Sédentaires Lille).

Repro. Pierre Thibaut
IVR32_20235900311NUCA



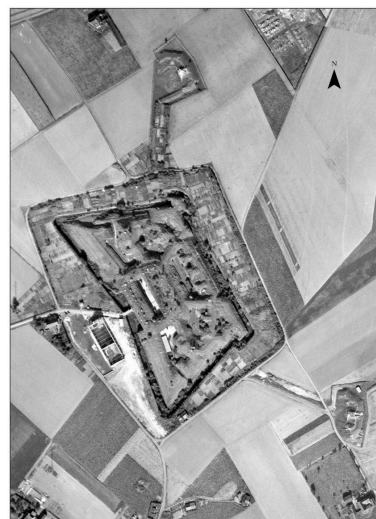
Renseignements sur le fort de Mons-en-Barœul concernant le service de l'artillerie du 1er août 1905, schéma annexé (Musée des Canoniers Sédentaires Lille).

Repro. Jean-Marc Ramette
IVR32_20235905001NUCA



Vue aérienne réalisée le 11 août 1932 (Source IGN. Photothèque nationale). On distingue la batterie annexe, au nord du fort.

Repro. Jean-Marc Ramette
IVR32_20225905043NUC



Vue aérienne réalisée le 29 mai 1947
(Source IGN. Photothèque nationale).

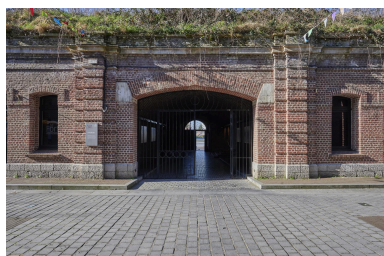
On distingue les deux batteries annexes au nord et au sud du fort. Des jardins ouvriers occupent les glacis.

Repro. Jean-Marc Ramette
IVR32_20225905044NUC



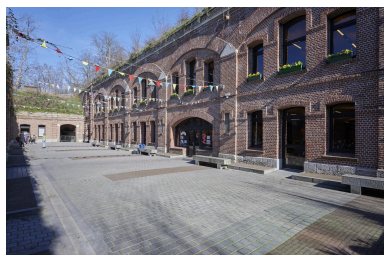
Vue générale vers le nord du pont mobile, de la courtine et de l'élévation ouest de la caserne de gorge.

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900296NUCA



Le passage couvert de la caserne de gorge depuis la cour centrale.

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900272NUCA



La caserne de tête transformée en médiathèque. Élévation ouest, vers le nord.

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900292NUCA



La caserne de tête transformée en médiathèque. Vue transversale du premier étage.

Phot. Pierre Thibaut

Vue aérienne réalisée le 10 octobre 1955 (Source IGN. Photothèque nationale).

Repro. Jean-Marc Ramette
IVR32_20225905045NUC



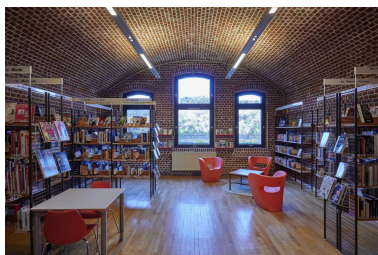
L'entrée du fort depuis le pont d'accès.

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900295NUCA



La cour centrale vers le nord. À gauche la caserne de gorge.

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900271NUCA



La caserne de tête transformée en médiathèque. Vue transversale du premier étage.

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900301NUCA

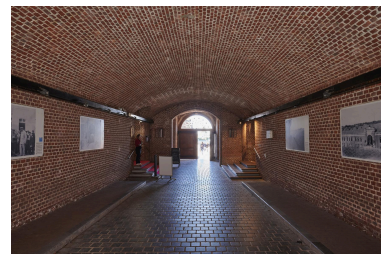


La caserne de tête transformée en médiathèque. Vue transversale du premier étage.

Phot. Pierre Thibaut

Vue aérienne vers 2015. Les deux batteries annexes ont disparu (Source IGN. Photothèque nationale).

Repro. Jean-Marc Ramette
IVR32_20225905046NUC



Passage couvert sous la caserne de gorge, vers le pont.

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900294NUCA



La caserne de tête transformée en médiathèque. Élévation ouest, vers le sud.

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900293NUCA



La caserne de tête transformée en médiathèque. Vue transversale du premier étage.

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900299NUCA



La caserne de tête transformée en médiathèque. Vue transversale du premier étage.

Phot. Pierre Thibaut

IVR32_20235900305NUCA



La caserne de tête transformée en médiathèque. Vue transversale du premier étage.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900298NUCA

IVR32_20235900300NUCA



La caserne de tête transformée en médiathèque. Vue longitudinale d'un couloir de desserte au premier étage.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900304NUCA

IVR32_20235900297NUCA



La caserne de tête transformée en médiathèque. Vue transversale du premier étage.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900303NUCA



La caserne de tête transformée en médiathèque. Vue longitudinale d'un couloir de desserte au premier étage.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900302NUCA



La caserne de tête transformée en médiathèque. Cage d'escalier. Détail d'une voûte du premier étage.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900306NUCA



Le casernement de gorge, depuis le fossé, vers le nord.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900291NUCA



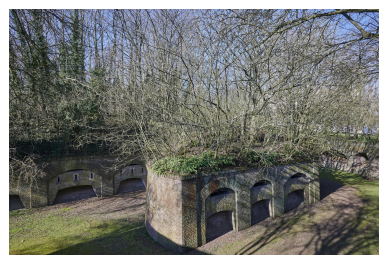
Le fossé de gorge vers le nord. Au centre le coffre de la batterie de flanquement nord avec une embrasure de tir modifiée (ébrasement en gradins).
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900290NUCA



Fossé de gorge vers le nord. Au fond, le pont d'accès au fort.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900279NUCA



Fossé sud-est depuis la contrescarpe. Au fond la caponnière simple.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900273NUCA



Le fossé sud-est vers le nord.
Au fond, la caponnière simple.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900280NUCA



La caponnière simple depuis le fossé sud-est, vers nord.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900281NUCA



L'orillon de la caponnière double en plongée depuis la contrescarpe, vers l'est. À droite, les créneaux de fusillade ; à gauche, les arcs de décharge de la contrescarpe.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900276NUCA



La caponnière double vers le nord-ouest.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900283NUCA



La caponnière double, vers l'ouest.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900287NUCA

Fossé sud-est. Au fond la caponnière simple.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900278NUCA



La caponnière double depuis le fossé de tête, vers le nord-ouest.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900285NUCA



Saillant sud, depuis le fossé. Au fond et à gauche, le pont d'accès au fort et la batterie de flanquement nord.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900277NUCA



Embrasures de tir de la caponnière double battant le fossé de tête.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900284NUCA



L'orillon gauche de la caponnière double, vers l'est. À droite la galerie de fusillade.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900288NUCA

Orillon de la caponnière simple, vue en plongée depuis la contrescarpe, vers le nord.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900274NUCA



Depuis la contrescarpe vers le sud-ouest, vue partielle de la caponnière double, à gauche.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900275NUCA



Fossé de tête. Au fond, la caponnière double.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900282NUCA



La caponnière double, vers l'est.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900286NUCA



Depuis le fossé de gorge, le pont d'accès au fort.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900289NUCA

Dossiers liés

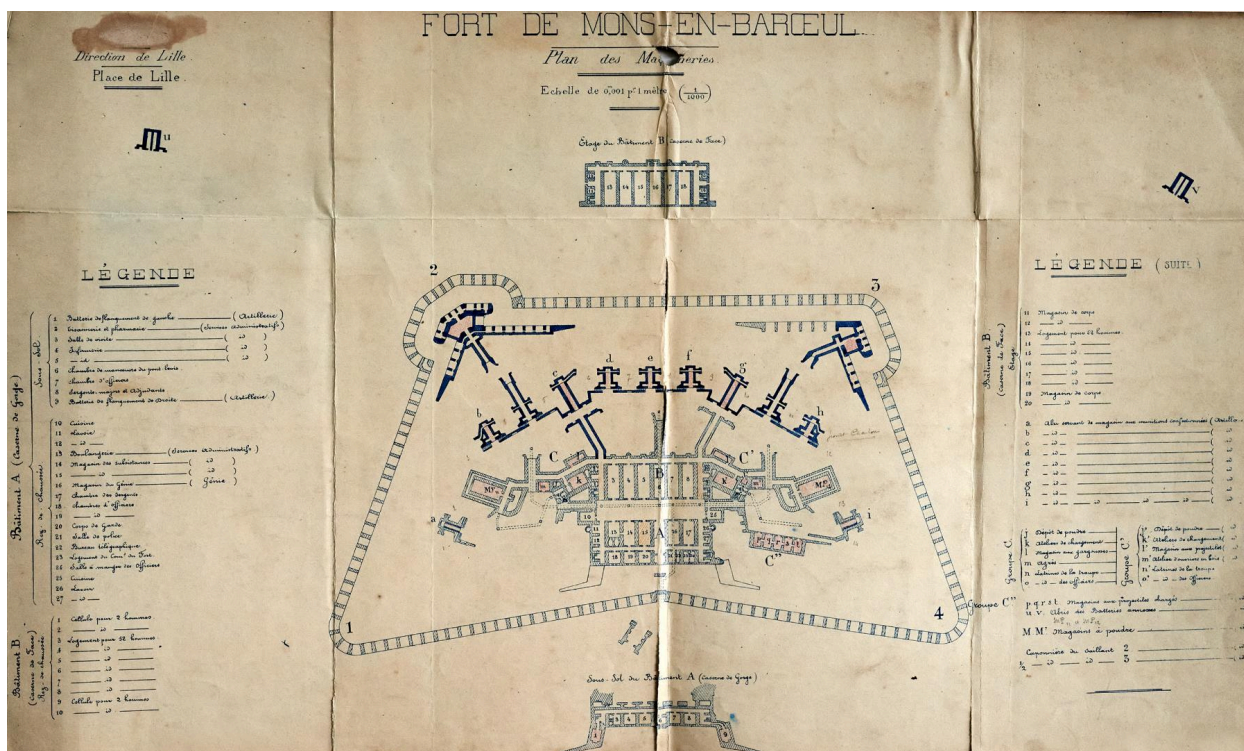
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Ceinture de forts de première génération de la place de Lille, dite fortification Séré de Rivières (IA59005573) Hauts-de-France, Nord, Ennetières-en-Weppes

Auteur(s) du dossier : Jean-Marc Ramette

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Plan des maçonneries du fort de Mons-en-Barœul, vers 1878, Direction du génie (Musée des Canoniers Sédentaires Lille).

Référence du document reproduit :

- **Plan des maçonneries du fort de Mons-en-Barœul**, [s.d.] (Musée des Canoniers Sédentaires de Lille. Rep3 / 6-A3-02).
Musée des Canoniers Sédentaires Lille : Rep3 / 6-A3-02

IVR32_20235900311NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Musée des Canoniers Sédentaires Lille
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne réalisée le 11 août 1932 (Source IGN. Photothèque nationale). On distingue la batterie annexe, au nord du fort.

IVR32_20225905043NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Jean-Marc Ramette

Date de prise de vue : 2023

(c) IGN ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



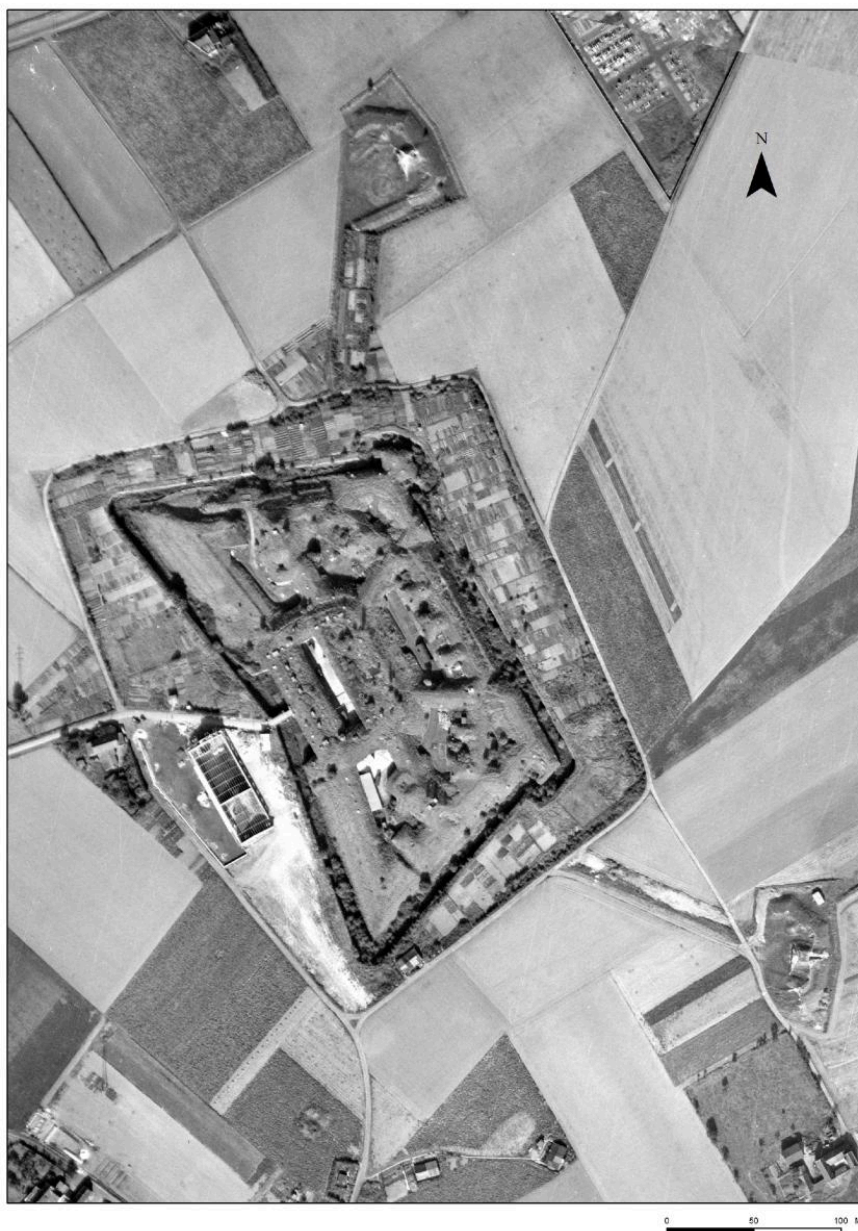
Vue aérienne réalisée le 29 mai 1947 (Source IGN. Photothèque nationale). On distingue les deux batteries annexes au nord et au sud du fort. Des jardins ouvriers occupent les glacis.

IVR32_20225905044NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Jean-Marc Ramette

Date de prise de vue : 2023

(c) IGN ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne réalisée le 10 octobre 1955 (Source IGN. Photothèque nationale).

IVR32_20225905045NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Jean-Marc Ramette

Date de prise de vue : 2023

(c) IGN ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne vers 2015. Les deux batteries annexes ont disparu (Source IGN. Photothèque nationale).

IVR32_20225905046NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Jean-Marc Ramette

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) IGN
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale vers le nord du pont mobile, de la courtine et de l'élévation ouest de la caserne de gorge.

IVR32_20235900296NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'entrée du fort depuis le pont d'accès.

IVR32_20235900295NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Passage couvert sous la caserne de gorge, vers le pont.

IVR32_20235900294NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le passage couvert de la caserne de gorge depuis la cour centrale.

IVR32_20235900272NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La cour centrale vers le nord. À gauche la caserne de gorge.

IVR32_20235900271NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La caserne de tête transformée en médiathèque. Élévation ouest, vers le sud.

IVR32_20235900293NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La caserne de tête transformée en médiathèque. Élévation ouest, vers le nord.

IVR32_20235900292NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La caserne de tête transformée en médiathèque. Vue transversale du premier étage.

IVR32_20235900301NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La caserne de tête transformée en médiathèque. Vue transversale du premier étage.

IVR32_20235900299NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La caserne de tête transformée en médiathèque. Vue transversale du premier étage.

IVR32_20235900305NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La caserne de tête transformée en médiathèque. Vue transversale du premier étage.

IVR32_20235900300NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La caserne de tête transformée en médiathèque. Vue transversale du premier étage.

IVR32_20235900297NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La caserne de tête transformée en médiathèque. Vue transversale du premier étage.

IVR32_20235900298NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La caserne de tête transformée en médiathèque. Vue longitudinale d'un couloir de desserte au premier étage.

IVR32_20235900304NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La caserne de tête transformée en médiathèque. Vue transversale du premier étage.

IVR32_20235900303NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La caserne de tête transformée en médiathèque. Vue longitudinale d'un couloir de desserte au premier étage.

IVR32_20235900302NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La caserne de tête transformée en médiathèque. Cage d'escalier. Détail d'une voûte du premier étage.

IVR32_20235900306NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le casernement de gorge, depuis le fossé, vers le nord.

IVR32_20235900291NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le fossé de gorge vers le nord. Au centre le coffre de la batterie de flanquement nord avec une embrasure de tir modifiée (ébrasement en gradins).

IVR32_20235900290NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Fossé de gorge vers le nord. Au fond, le pont d'accès au fort.

IVR32_20235900279NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Fossé sud-est depuis la contrescarpe. Au fond la caponnière simple.

IVR32_20235900273NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le fossé sud-est vers le nord. Au fond, la caponnière simple.

IVR32_20235900280NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Fossé sud-est. Au fond la caponnière simple.

IVR32_20235900278NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Orillon de la caponnière simple, vue en plongée depuis la contrescarpe, vers le nord.

IVR32_20235900274NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La caponnière simple depuis le fossé sud-est, vers nord.

IVR32_20235900281NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La caponnière double depuis le fossé de tête, vers le nord-ouest.

IVR32_20235900285NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Depuis la contrescarpe vers le sud-ouest, vue partielle de la caponnière double, à gauche.

IVR32_20235900275NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'orillon de la caponnière double en plongée depuis la contrescarpe, vers l'est. À droite, les créneaux de fusillade ; à gauche, les arcs de décharge de la contrescarpe.

IVR32_20235900276NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Saillant sud, depuis le fossé. Au fond et à gauche, le pont d'accès au fort et la batterie de flanquement nord.

IVR32_20235900277NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Fossé de tête. Au fond, la caponnière double.

IVR32_20235900282NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La caponnière double vers le nord-ouest.

IVR32_20235900283NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Embrasures de tir de la caponnière double battant le fossé de tête.

IVR32_20235900284NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La caponnière double, vers l'est.

IVR32_20235900286NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La caponnière double, vers l'ouest.

IVR32_20235900287NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'orillon gauche de la caponnière double, vers l'est. À droite la galerie de fusillade.

IVR32_20235900288NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Depuis le fossé de gorge, le pont d'accès au fort.

IVR32_20235900289NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation